



Amiens, le 22 avril 2008

**LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS**  
Chancelier des Universités

à

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

Division  
des Personnels de  
l'Administration,  
d'Inspection et de  
Direction

CH/FL  
DPAID2

0 8 - 1 0 0

Affaire suivie par  
Carole HOLLEVILLE  
Chef du bureau DPAID2  
Personnels administratifs  
Tél.  
03 22 82 38 71

Affaire suivie par  
Jacques-Manuel  
MOUNIER  
Chef du bureau DPAID5  
Personnels infirmiers  
Tél.  
03 22 82 69 45

Fax.  
03 22 82 37 69  
Mél.  
ce.dpaid@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens  
cedex 9

Messieurs les Présidents d'université  
Monsieur l'administrateur provisoire  
de l'IUFM de l'académie d'AMIENS  
S/C de Monsieur le Président  
de l'Université de Picardie Jules-Verne d'AMIENS  
Messieurs les Inspecteurs d'académie,  
Directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale  
de l' AISNE , de l'OISE et de la SOMME  
Monsieur le Délégué régional de l'O.N.I.S.E.P.  
Monsieur le Directeur du C.R.O.U.S.  
Madame la Directrice du C.R.D.P.  
Messieurs les Directeurs de la D.R.D.J.S. et des D.D.J.S.  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les directeurs de C.I.O.  
Mesdames et Messieurs les conseillers et conseillers techniques  
Mesdames et Messieurs les coordinateurs et délégués des  
directions  
Mesdames et Messieurs les chefs de division

**Objet : avancement de grade des personnels administratifs –  
(A.D.A.E.N.E.S., S.A.S.U. et adjoints administratifs) et des personnels  
infirmiers - année 2008.**

La présente note a pour objet de porter à votre connaissance les dispositions relatives à l'avancement de grade des personnels cités en objet.

Je vous précise que tous les fonctionnaires promouvables ou remplissant dans le courant de l'année 2008 les conditions exigées pour être promus au grade supérieur doivent figurer dans les propositions.

Dans l'hypothèse où vous seriez opposé(e) à l'inscription d'un agent promouvable, il conviendrait de le spécifier, en regard de son nom par la mention "non proposé", dans la colonne « avis du chef d'établissement/de service » et de motiver votre avis sur une note annexe qui sera communiquée à l'agent (article 17 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983).

Les fonctionnaires devant prendre leur retraite en 2008 et 2009 feront l'objet d'une attention particulière.

## I - PERSONNELS ADMINISTRATIFS

### A - ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

#### Tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

##### Conditions d'inscription :

Peuvent être promus au grade d'APAENES, au choix, par voie d'inscription au tableau d'avancement, les attachés (ADAENES) justifiant au plus tard le 31 décembre 2008 de 7 ans au minimum de services effectifs dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie A et d'un an d'ancienneté dans le 9<sup>e</sup> échelon du grade d'attaché.

J'insiste sur la nécessité d'appeler **particulièrement l'attention des candidats sur la mobilité fonctionnelle** induite éventuellement par leur promotion. Ceux-ci peuvent en effet être amenés à prendre en charge, soit des fonctions d'encadrement en services administratifs, soit la responsabilité d'une agence comptable d'établissement et le plus souvent d'un groupement d'établissements.

Je vous demande d'en tenir le plus grand compte dans vos propositions et vos avis circonstanciés, établis sur le tableau joint en annexe 1 de la présente circulaire.

*De même, vous veillerez à porter à la connaissance des intéressés vos propositions et la mobilité susceptible de résulter d'une nomination, afin d'éviter un nombre trop important de renoncations au bénéfice du tableau d'avancement.*

### B - SECRÉTAIRES D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

#### a) Tableau d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle

##### Conditions d'inscription :

Les candidats doivent avoir atteint au moins le 4<sup>e</sup> échelon de la classe supérieure au 31 décembre 2008.

Vous veillerez également à motiver vos propositions sur le tableau figurant en annexe 2

#### b) Tableau d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure

##### Conditions d'inscription :

Peuvent être promus les personnels justifiant au 31 décembre 2008 de 5 ans de services publics dans un corps de catégorie B et ayant atteint le 7<sup>e</sup> échelon de la classe normale depuis au moins 2 ans à la même date d'appréciation.

Vos propositions et vos avis circonstanciés doivent être formalisés sur le tableau figurant en annexe 2

**C - ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES SERVICES DÉCONCENTRÉS**

AVANCEMENT	CONDITIONS STATUTAIRES
Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	✓ Adjoint administratif de 2 <sup>e</sup> classe au 4 <sup>e</sup> échelon ✓ Au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade au 31/12/2008
Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2 <sup>e</sup> classe	✓ Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe au 5 <sup>e</sup> échelon ✓ 6 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe au 31/12/2008
Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	✓ Adjoint administratif principal de 2 <sup>e</sup> classe au 7 <sup>e</sup> échelon avec au moins 2 ans d'ancienneté dans cet échelon ✓ Au moins 5 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe au 31/12/2008

Vos propositions et vos avis circonstanciés doivent être formalisés sur le tableau figurant en annexe 3

**II - PERSONNELS INFIRMIERS**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'INFIRMIER(ERE) DE CLASSE SUPÉRIEURE**

**Conditions d'inscription :**

Les candidats doivent justifier au 31 décembre 2008 de 10 ans de services publics effectifs accomplis en qualité de fonctionnaire ou de militaire dans un corps d'infirmier(ère), dont 4 ans effectués dans un corps de personnels infirmiers(ères) de l'Etat et avoir atteint le 5<sup>e</sup> échelon de la classe normale du grade d'infirmier(ère) à la même date d'effet.

Je vous demande d'établir vos propositions motivées sur le tableau joint en annexe 4.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire retour, par voie directe, de l'ensemble de ces documents **pour le 9 mai 2008 pour les ADAENES et le 19 mai 2008 pour les SASU, adjoints administratifs et infirmiers, délais de rigueur**, sous les timbres suivants :

- DPAID2 pour les personnels administratifs
- DPAID5 pour les personnels infirmiers.

Je vous en remercie à l'avance.

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général d'Académie



Laurent GÉRIN



MINISTERE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTERE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



ANNEXE 1

# AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2008

TADAENES07  
DIVISION DES PERSONNELS  
DE L'ADMINISTRATION,  
D'INSPECTION ET DE DIRECTION  
Bureau DPAID/2

État des propositions en vue de l'inscription au **TABLEAU D'AVANCEMENT** au grade de

## ATTACHÉ PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	AFFECTATION	GRADE	ÉCHELON	AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

A  
Signature

, le



MINISTERE DE  
L'EDUCATION NATIONALE  
MINISTERE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2008

tasasuz2007

DIVISION DES PERSONNELS  
DE L'ADMINISTRATION,

D'INSPECTION ET DE DIRECTION  
Bureau DPAID/2

Etat des propositions en vue de l'inscription au **TABLEAU D'AVANCEMENT** au grade de

(\*) **SECRETARE D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE** de

- Classe exceptionnelle
- Classe supérieure

(\*) *Cocher la case correspondante*

NOM - PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AFFECTATION	GRADE	EHELON	AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

A  
Signature

, le



MINISTRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
DE LA RECHERCHE  
(a1ADJ)

**DIVISION DES PERSONNELS  
DE L'ADMINISTRATION,  
D'INSPECTION ET DE DIRECTION  
Bureau DPAID/2**

**AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNÉE 2008**

**ANNEXE 3**

État des propositions en vue de l'inscription au **TABLEAU D'AVANCEMENT** au grade de

- ADJOINT ADMINISTRATIF de 1<sup>ère</sup> classe**
- ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL de 2<sup>e</sup> classe**
- ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL de 1<sup>ère</sup> classe**

NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	AFFECTATION	GRADE	ÉCHELON	AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

A  
Signature

, le



MINISTRE DE  
L'EDUCATION NATIONALE  
MINISTRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE  
ta2008INF

DIVISION DES PERSONNELS  
DE L'ADMINISTRATION,  
D'INSPECTION ET DE DIRECTION  
Bureau DP/AD/5

**AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2008**

Etat des propositions en vue de l'inscription au **TABLEAU D'AVANCEMENT** au grade de  
**INFIRMIER(E) de CLASSE SUPERIEURE**

NOM - PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AFFECTATION	GRADE	ECHELON	AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

A  
Signature

, le